

Yverdon-les-Bains, le 1^{er} novembre 2022

Nocturnes : la Municipalité d'Yverdon-les-Bains salue l'accord entre le syndicat UNIA et la SIC

Suite à un accord trouvé entre le syndicat UNIA et la Société Industrielle et Commerciale d'Yverdon-les-Bains, Grandson et environs (SIC), la Municipalité a décidé d'autoriser des prolongations d'horaires des magasins jusqu'à 20h dans le cadre des ouvertures nocturnes de fin d'année.

A l'initiative du délégué à l'économie de la Ville d'Yverdon-les-Bains, un groupe formé d'une délégation de petits et grands commerces membres de la SIC, ainsi que de représentants du syndicat UNIA, s'est réuni à l'Hôtel de Ville afin de trouver un compromis pour les ouvertures nocturnes de fin d'année.

Après discussion, les partenaires sociaux se sont concertés et ont négocié les bases d'un accord. Suite à une consultation menée sur le terrain auprès de ses membres yverdonnois, dernier écueil à son approbation, UNIA a rendu un verdict positif.

Compte tenu de ce retour favorable, la Municipalité a décidé d'accepter la proposition de dates et d'horaires d'ouverture adressée par la SIC. Les magasins d'Yverdon-les-Bains auront ainsi l'autorisation de fermer à 20h les jours suivants :

- vendredi 25 novembre 2022 (avec inauguration du marché de Noël à 18h00)
- jeudi 15 décembre 2022
- vendredi 16 décembre 2022
- samedi 17 décembre 2022
- mercredi 21 décembre 2022
- jeudi 22 décembre 2022
- vendredi 23 décembre 2022

La Municipalité se félicite du fait que le dialogue entre les partenaires sociaux ait pu être renoué. Les mesures prévues en 2023 pourront être déterminées sur la base du bilan tiré des expériences menées cette année.